



REMISE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF OU D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) NEUF

La Ville de Matane offre, **pour l'année 2026**, à ses résidents qui en feront la demande :

- 1) Une **remise maximale équivalente à 50 %, avant taxes, pour une limite de soixante-quinze dollars (75 \$)** à l'achat d'un vélo neuf.
- 2) Une **remise maximale de deux cents dollars (200 \$)** à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf.

Les pièces justificatives suivantes doivent accompagner le présent formulaire :

- La **facture d'achat du vélo (achat en 2026)**.
- Une **preuve de résidence** (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire).
- **Le présent formulaire dûment complété et signé.**

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à c.stlouis@ville.matane.qc.ca ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- **Pour l'année 2026, il y a une limite de quinze (15) remises pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf.**
- **Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de cette remise.**
- **Cette remise est applicable qu'une seule fois par item (1 et 2) par immeuble résidentiel.**

Identification

Nom de l'acheteur :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Identification de la preuve de résidence :
(À joindre au formulaire)

Fournisseur

Nom du commerce où l'achat a été fait :

Adresse :

Date d'achat :

Signature du demandeur

Date

Pour information :

Julie-Ève Ouellet, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable
Téléphone : 418 562-2334, poste 2066 / Courriel : j.ouellet@ville.matane.qc.ca